Titre du Contrat :

Conditions Générales d'Utilisation des Services de Roaming Mobile

1. Parties Concernées

Opérateur Télécom: [Nom de l'opérateur]

Utilisateur Mobile: [Nom du client]

2. Objet du Contrat

Ce contrat régit l'utilisation des services de télécommunication mobile (voix, SMS, données) en itinérance (roaming) lorsque le client utilise son téléphone dans un pays étranger.

3. Tarification

Les frais appliqués pour les services en roaming sont :

• Appels émis : [X €/min].

• Appels reçus : [Y €/min].

• SMS envoyés : [Z €/SMS].

• Données mobiles : [A €/Mo].

Le client sera informé des tarifs spécifiques dès son arrivée dans le pays d'itinérance via une notification automatique.

4. Obligations de l'Opérateur

- Assurer la connectivité mobile grâce à ses accords avec les opérateurs locaux.
- Envoyer des notifications automatiques au client, incluant :
 - o Tarifs en vigueur.
 - o Seuils de consommation pour éviter les frais excessifs.

5. Obligations de l'Utilisateur

- S'assurer que son forfait inclut le roaming (sauf si activé par défaut).
- Régler les frais liés à l'utilisation des services en itinérance.
- Ne pas dépasser les limites d'utilisation équitable prévues :
 - o [X Mo pour les données mobiles].
 - o [Y minutes pour les appels].

6. Plafonds et Alertes

- Lorsque la consommation atteint 80 % du seuil défini, une alerte sera envoyée au client.
- À 100 %, le client devra accepter de continuer à consommer en roaming via une confirmation écrite (SMS ou application).

7. Résiliation

Le contrat peut être résilié si :

- Le client refuse de payer les frais liés au roaming.
- L'utilisation abusive des services est détectée (par exemple, contournement des politiques locales).

8. Clause de Responsabilité

L'opérateur n'est pas responsable des interruptions ou de la qualité des services lorsque le client est connecté au réseau d'un opérateur étranger.

9. Durée

Ce contrat est valide tant que l'abonnement principal est actif.

Ce Contrat Existe-t-il Déjà?

Oui, de tels contrats existent sous forme d'**options roaming spécifiques** ou d'**extensions des CGU**. Ces documents ne sont pas toujours présentés comme des contrats distincts mais plutôt comme des clauses dans les forfaits mobiles. Par exemple :

- **Orange** : Propose des packs roaming spécifiques pour les appels/données en Europe ou dans d'autres zones.
- **Vodafone**: Offre des forfaits avec roaming inclus, mais avec des politiques d'utilisation équitable.

Adaptation à un Smart Contract

Ce type de contrat pourrait être automatisé en blockchain pour :

- 1. **Gérer la facturation** : Suivi en temps réel des minutes, SMS, données utilisés, et calcul des frais.
- 2. **Envoyer des notifications automatiques** : Par exemple, déclencher une alerte blockchain lorsqu'un seuil est atteint.
- 3. **Automatiser les paiements** : Prélever directement les frais sur un portefeuille blockchain de l'utilisateur.

Souhaites-tu un exemple de smart contract pour ce type de service?